

doivent être administrées d'après les mêmes règles que celles d'un particulier, c'est-à-dire que dans les dépenses on doit considérer le revenu. Il ne s'est jamais départi de cette ligne de conduite, et plus d'une fois il s'est rendu désagréable par devoir en disant de dures vérités.

En 1868, Montréal n'était pas encore sorti d'enfance. Les rues étaient encore à paver, les égouts à construire, l'aqueduc à terminer. M. Stephens a joué un rôle important dans la direction de ces travaux. La ville avait nécessairement eu recours à des emprunts. Quand vinrent les années difficiles de 1877-78 il fallut réduire les dépenses. M. Stephens fut alors appelé à la présidence du comité des chemins avec la tâche ingrate de pratiquer l'économie. Il accepta avec ce sentiment du devoir qui a caractérisé sa carrière et il fit immédiatement des réductions considérables dans les dépenses et chose qui étonnera même ses détracteurs, la partie Est de Montréal ne souffrit pas trop de cette économie.

Du reste M. Stephens n'est pas de ceux qui croient que les gouvernements doivent pratiquer l'économie quand même. Autant il prétend que les législatures doivent rester dans les bornes de leur revenu, autant il croit que le peuple doit se taxer pour faire face à toutes les dépenses justifiables. Rien n'est plus juste mais aussi rien n'est plus contraire à l'économie de collégiens qu'ont toujours pratiquée nombre de nos gouvernants. Tous nos grands hommes d'un jour ont prêché que les pouvoirs publics avaient pour fonction de toujours dépenser sans jamais rien demander, ils ont ancré dans l'esprit du public l'idée qu'il s'enrichissait en empruntant et que tout impôt est un vol. En combattant de

front ces erreurs funestes, M. Stephens s'exposait volontairement à la défaveur du peuple ; mais il prouvait son patriotisme et son dévouement. En effet on l'a vu en 1893 inviter le gouvernement conservateur à imposer une taxe sur la propriété pour faire face aux besoins du moment. Grand propriétaire, il aurait payé une forte partie de cette taxe. Il ne s'en inquiétait pas ; il voulait seulement que l'impôt fut réparti équitablement sur toute la province. Le gouvernement cédant à la pression des districts ruraux préféra s'attaquer au commerce de Montréal.

VIEUX ROUGE.

A suivre.

A QUI LE CHAPEAU

Le chapeau de cardinal, comme celui du suisse Geissler, est accroché au haut du mât, là-haut sur la montagne, et tout ce que notre clergé compte de membres ambitieux et convaincus de leur importance vient baisser la tête et faire la courbette devant la timbale qu'on voudrait bien décrocher.

C'est une jolie sarabande que celle dont nous entendons les échos affaiblis, car la gente pieuse s'agite derrière des murs qui n'ont pas d'oreilles. C'est dans notre archévêché que se fait la course au clocher la plus frénétique ; les plus jeunes escaladent par-dessus les épaules des plus vieux avec le sans-gêne d'une épique partie de saute-mouton.

Et le chapeau rutilant brille toujours en dépit de toutes les tentatives, inaccessible, flamboyant, tentateur.

On n'a pas une idée des intrigues qui ont été nouées depuis douze mois à Québec, Sherbrooke, Trois Rivières, Saint-Hyacinthe et surtout à Montréal, où l'on exploite tout même le cosmopolitisme, pour triompher dans la grande compétition.